



CHAMBRE RÉGIONALE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
MIDI-PYRÉNÉES



## Développement du e-commerce dans les PME de l'industrie

Action collective portée par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées  
avec le soutien de la DRIRE Midi-Pyrénées

Depuis plus de 10 ans, le e-commerce connaît une forte croissance soutenue par l'augmentation du nombre d'internautes et la diffusion des communications à hauts débits.

De nombreuses entreprises régionales ont été sensibilisées à l'intérêt du e-commerce sans, toutefois, avoir encore franchi le pas.

Pour les plus expérimentées d'entre elles, de nouveaux enjeux apparaissent : maîtriser tous les maillons du e-marketing, réussir l'adaptation et la montée en charge de la logistique, fidéliser les clients, conquérir de nouveaux territoires commerciaux, en Europe et à l'international.

**Objectif de l'action collective : favoriser le développement des entreprises en leur permettant d'accéder au e-commerce et proposer un accompagnement approprié destiné à assurer le succès de la démarche.**

### Méthodologie retenue

#### 1. Un prédiagnostic e-commerce

Un projet e-commerce est-il pertinent pour votre entreprise ?

Trois réponses possibles : oui, non, peut-être (sous conditions).

*Le prédiagnostic, d'une durée de 1,5 jour (dont 1 jour en entreprise) est réalisé par un consultant spécialisé choisi par l'entreprise à partir d'une liste de consultants agréés par le Comité de Pilotage.*

*Coût pour l'entreprise : 300 € TTC (20 % du coût de la prestation fixé forfaitairement à 1 500 €).*

#### 2. Un accompagnement par des consultants experts sur trois thématiques essentielles (en fonction des besoins de l'entreprise)

- e-marketing, adaptation produit,
- logistique, organisation,
- outil web et référencement.

*Le contenu et la durée de l'intervention d'accompagnement seront définis lors du prédiagnostic (estimation : 20 jours consultant en moyenne par entreprise).*

*Le, ou les consultants, sera (seront) choisi(s) par l'entreprise à partir d'une liste de consultants agréés par le Comité de Pilotage.*

*Participation de l'entreprise : 50% du coût consultant (soit 500 € TTC par jour consultant sur la base d'un coût journaliser plafonné à 1 000 € TTC)*

#### Le rôle du Comité de Sélection (DRIRE, CRCI)

Examiner les dossiers de candidature des entreprises (accord des subventions).

Valider les demandes des entreprises pour la phase « accompagnement par des experts » ainsi que les propositions/devis des consultants.

#### Le rôle du Comité de Pilotage

Sélectionner les consultants et valider leur canevas de prédiagnostic.

Examiner le cas des prédiagnostics dont la conclusion est réservée (peut-être, sous conditions).

Assurer le suivi des différentes étapes et orienter le déroulement de l'action collective.

## Entreprises éligibles:

- les PME qui ont un établissement en région Midi-Pyrénées directement concerné par le projet,
- les entreprises ayant une activité industrielle : entreprises de production, de service à l'industrie, ou de sous-traitance industrielle.
- les projets présentés ne doivent pas déjà faire l'objet d'un accompagnement financier public.

### Définition d'une PME :

Entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes (équivalent temps plein), réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions € ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions €.

Pour les entreprises détenues à plus de 25 % par une autre entreprise (capital ou droits de vote), les effectifs et le chiffre d'affaires doivent alors être cumulés.

## Pour candidater :

Dossier de demande de participation (2 pages) à demander, de préférence par courriel, à votre interlocuteur :

CCI Albi : 05 63 43 35 20 - Bruno Peyrille ([b.peyrille@albi.cci.fr](mailto:b.peyrille@albi.cci.fr))  
CCI du Gers : 05 62 61 62 61 - Laurence Marqué ([l.marque@gers.cci.fr](mailto:l.marque@gers.cci.fr))  
CCI du Lot : 05 65 20 35 01 - Thierry Voirin ([thierry.voirin@lot.cci.fr](mailto:thierry.voirin@lot.cci.fr))  
CCI Castres-Mazamet - 05 63 51 46 46 - Laurent Foglierini ([l.foglierini@castres-mazamet.cci.fr](mailto:l.foglierini@castres-mazamet.cci.fr))  
CCI de l'Ariège : 05 61 02 03 04 - Nathalie Chopin ([n.chopin@ariego.cci.fr](mailto:n.chopin@ariego.cci.fr))  
CCI Millau : 05 65 59 59 00 - Christophe Contant ([c.contant@millau.cci.fr](mailto:c.contant@millau.cci.fr))  
CCI du Tarn-et-Garonne : 05 63 22 26 18 - Sylvie Delétang ([s.deletang@montauban.cci.fr](mailto:s.deletang@montauban.cci.fr))  
CCI Rodez : 05 65 77 77 00 - Patricia Fontanié ([p.fontanie@rodez.cci.fr](mailto:p.fontanie@rodez.cci.fr))  
CCI des Hautes-Pyrénées : 05 62 51 88 88 - Yves Dumestre ([yves.dumestre@tarbes.cci.fr](mailto:yves.dumestre@tarbes.cci.fr))  
CCI de la Haute-Garonne: 05 62 57 66 74 - Sylvie Monpagens ([s.monpagens@toulouse.cci.fr](mailto:s.monpagens@toulouse.cci.fr))  
Antenne du Comminges: 05 62 00 93 74 – Brigitte Nicolas ([b.nicolas@toulouse.cci.fr](mailto:b.nicolas@toulouse.cci.fr))

Midi-Pyrénées Innovation: 05 34 40 41 13 - Tony Marchand ([tony.marchand@mp-i.fr](mailto:tony.marchand@mp-i.fr))

Pour tout renseignement d'ordre général :

CRCI Midi-Pyrénées 05 62 74 20 24  
Serge Dubosc ([serge.dubosc@midi-pyrenees.cci.fr](mailto:serge.dubosc@midi-pyrenees.cci.fr))  
Martine Ricard ([martine.ricard@midi-pyrenees.cci.fr](mailto:martine.ricard@midi-pyrenees.cci.fr))

DRIRE Midi-Pyrénées 05 62 14 90 11  
Jean Michel Boulesteix ([jean-michel.boulesteix@industrie.gouv.fr](mailto:jean-michel.boulesteix@industrie.gouv.fr))